



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Concours contre les violences faites aux femmes 2024

Vous êtes engagé dans une association qui se mobilise en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes ? Faites connaître votre projet et participez jusqu'au 18 novembre 2024 au prix organisé par le Conseil départemental du Gard !

Publié le 17/09/2024 -- Temps de lecture: 10 minutes



Un concours ouvert aux associations

Le Conseil départemental lance du 18 septembre au 18 novembre 2024, la 3^e édition du prix intitulé « La lutte contre les violences faites aux femmes nous concerne toutes et tous ».

Ce concours, ouvert à l'ensemble des associations porteuses d'un projet se déroulant dans le département du Gard, a pour objectif d'apporter un soutien financier et un parrainage à une action innovante, ayant un intérêt pour le territoire gardois et favorisant dans son concept ou dans sa réalisation la lutte des violences faites aux femmes.

Chaque année, 3 structures peuvent être récompensées en fonction des projets retenus.

Les lauréates et lauréats seront **connu(e)s en novembre 2024, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.**

Comment participer ?

Les associations qui souhaitent participer doivent déposer leur dossier de candidature (dossier présentant le projet + récépissé de déclaration en Préfecture) :

- soit directement *sur le formulaire en ligne* **avant le 18 novembre 2024**
- soit par voie postale **avant le 6 novembre 2024** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse :

Conseil départemental du Gard

*Direction Générale des Services - Direction Coordination Direction Générale
3 rue Guillemette - 30 044 NÎMES CEDEX 9*

Zoom sur les lauréats 2023

Pour la 2^{ème} édition, le jury avait retenu 3 projets :

- **1er prix - « Chanter pour Elles » de l'association Les étoiles filantes**

L'artiste « Madame M » (autrice, compositrice, interprète) souhaite partager sa musique et ses textes portant sur les sujets des violences de la vie et sur la reconstruction des victimes. Avec la création de son album, l'ambition est de sensibiliser le public sur les souffrances et véhiculer des modèles d'espoir et de reconstruction à toutes les femmes victimes de violence.

- **2^e prix - « Les âmes aux pieds nus » de la compagnie Paroles transparentes**

La Compagnie Paroles transparentes prépare actuellement la création des *âmes aux pieds nus* d'après le recueil de textes poétiques de Maram al Masri, auteure franco-syrienne, écrit à l'issue d'une résidence dans un centre d'accueil pour femmes battues en région parisienne.

Ce spectacle pluridisciplinaire, croisera différentes générations de femmes, habitantes des villes de Nîmes et d'Alès, ainsi que des comédiennes et musiciennes de la compagnie.

- **3^e prix - « Et si on en parlait » de l'association Riposte**

L'association Riposte propose 3 axes dans son projet : Prévenir (en favorisant les actions de prévention à destination des publics vulnérables et en situation de précarité et en développant des actions de sensibilisation à destination des publics jeunes), former et se former (en organisant des sessions de formation numérique à destination des personnels au contact des populations - personnels de mairie, des services sociaux territoriaux, des administrations, enseignants - et en développant les compétences internes de prise en charge des femmes victimes de violences) et rendre visible (en organisant une campagne territoriale de sensibilisation du grand public sur les questions des violences faites aux femmes et en ouvrant un temps d'accueil collectif dédié aux victimes).



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76